

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 septembre 2022

LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES AU CPF - (N° 212)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS20

présenté par

M. Fuchs, rapporteur

à l'amendement n° AS|6 de M. Mesnier

APRÈS L'ARTICLE 2

Au cinquième alinéa, après la référence :

« article L. 6323-6 »,

insérer les mots :

« et celles liées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision rédactionnelle.